



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires d'Eure-et-Loir**

Chartres, le 27 avril 2023

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté portant prescriptions spécifiques et déclarant d'intérêt général au titre des articles L.211-7, L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement les travaux de restauration du cours d'eau « La Vesgre » dans la traversée de Berchères-sur-Vesgre

Contexte

Le projet de restauration du cours d'eau « La Vesgre » dans la traversée de Berchères-sur-Vesgre est porté par le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières et s'inscrit dans le cadre des actions à mener afin d'assurer le retour au bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive Cadre sur l'Eau.

Les travaux envisagés permettent la réhabilitation de la continuité écologique en fond de vallée, une diversification d'écoulements et de substrats et l'amélioration des zones d'interaction rivière/berge.

Déroulement de la consultation

La consultation du public a été menée en application de l'article L.123-19-2 du code de l'environnement.

Elle s'est déroulée en ligne sur le site de la Préfecture d'Eure-et-Loir du 4 avril au 18 avril 2023 inclus.

Recueil des observations

Aucune observation n'a été transmise par courriel et par voie postale.

Conclusion

Le projet d'arrêté soumis à consultation est validé et est publié sur le site internet des services de l'État en Eure-et-Loir.